

Sujet : [PUB] Consultation du public : votre participation compte !

De : Agence de l'eau Rhin-Meuse <delegation.communication@4804317.brevosend.com>

Date : 12/12/2024, 13:31

Pour : <contact@pulligny.fr>



Consultation du public : votre participation compte !

Le Comité de bassin Rhin-Meuse et le préfet coordonnateur de bassin Rhin-Meuse ont lancé une consultation publique sur l'avenir de l'eau.

Du 25 novembre 2024 au 25 mai 2025, nous comptons sur vous pour démultiplier le porté à connaissance et pour relayer cette consultation auprès de votre public.

De quoi s'agit-il ?

La politique de l'eau impose de consulter régulièrement le public sur les grandes étapes de construction de documents de référence.

La consultation du public qui se tiendra du 25 novembre 2024 au 25 mai 2025 porte sur les enjeux clés de la gestion de l'eau et la gestion du risque d'inondation sur le territoire Rhin-Meuse.



<https://consultation.eau-rhin-meuse.fr/>.

Pourquoi vous demander votre avis ?

Aujourd'hui, un certain nombre **d'enjeux clés et de pistes d'action** relatifs à la **gestion de l'eau et aux risques d'inondation** ont été identifiés pour les années **2028-2033**.

Le Comité de bassin et le préfet coordonnateur de bassin Rhin-Meuse doivent **recueillir l'avis des citoyens sur ces choix**. Il s'agit d'une **démarche réglementaire**.

Sur quoi êtes-vous consulté ?

> Sur les **7 enjeux pour l'eau, le programme de travail et le calendrier** dans le cadre de l'élaboration du plan de gestion des eaux (SDAGE) 2028-2033.

> Sur les **6 enjeux relatifs aux risques d'inondation, le programme de travail et le calendrier** dans le cadre de l'élaboration du plan de gestion des risques d'inondation (PGRI) 2028-2033.

Quels sont les 7 enjeux pour l'eau ?

- **Climat** : s'adapter au changement climatique, une nécessité et une urgence
- **Biodiversité** : préserver la diversité des espèces et les milieux naturels, notre assurance vie pour demain
- **Santé** : réduire la présence des substances toxiques pour une eau disponible à long terme
- **Ressource** : économiser l'eau et concilier les usages, pour une eau disponible à long terme

- **Urbanisme** : repenser la place de l'eau au cœur de notre territoire, pour agir sur le cadre de vie
- **Mémoire** : s'approprier notre histoire pour mieux appréhender l'avenir de l'eau
- **International** : poursuivre la coopération sur l'eau, pour une gestion qui ne connaît pas de frontières

Quels sont les 6 enjeux relatifs aux risques d'inondation ?

- **Inondations et changement climatique**, un enjeu chapeautant tous les autres : il est nécessaire et urgent d'agir !
- **Inondations, sécurité et santé des personnes** : assurer la protection des populations, anticiper et atténuer les conséquences sanitaires des inondations
- **Inondations, nature et biodiversité** : préserver et restaurer les fonctionnalités des milieux pour ralentir les écoulements et diminuer les conséquences dommageables des inondations
- **Inondations et territoires** : intégrer les risques dans l'aménagement pour des territoires moins vulnérables et non générateurs d'aggravations pour l'aval
- **Inondations et mémoire** : connaître et capitaliser les événements passés pour mieux vivre avec les crues, prendre en compte les activités historiques du bassin
- **Inondations et international** : développer la coopération sur l'eau, pour une gestion des inondations qui ne connaît pas de frontières

À quoi vont servir vos avis ?

Tous les avis seront analysés. Le comité de bassin Rhin-Meuse les prendra en compte. Il pourra décider de modifier ou compléter les documents des enjeux de l'eau et celui relatif aux risques d'inondation ; documents qui serviront à **élaborer le plan de gestion des eaux et le plan de gestion des risques d'inondation pour 2028-2033**.

Qui peut participer et comment ?

Tous les habitants du bassin Rhin-Meuse. Toute collectivité, association, entreprise ou groupe d'acteurs identifiés **du 25 novembre 2024 au 25 mai 2025**.

Pour faciliter le recueil des avis sur les enjeux, une plateforme est mise à disposition : **<https://consultation.eau-rhin-meuse.fr/>**. Quelques minutes suffiront pour que vous puissiez découvrir de façon didactique les enjeux ; **votre participation est importante !**

Le responsable des traitements (RT) de données à caractère personnel est le Directeur Général de l'agence de l'eau Rhin-Meuse (AERM). Ce traitement s'appuie sur la base de la mission d'intérêt public portée par l'AERM. Afin de vous permettre d'être informé de nos actualités, nous avons besoin de collecter vos adresses électroniques. Ces

données seront conservées jusqu'au retrait de votre consentement, par vos soins. Elles sont à destination exclusive de l'agence de l'eau Rhin-Meuse.

Conformément au règlement européen (UE) 2016/679 dit « règlement général sur la protection des données (RGPD) », vous pouvez exercer vos droits notamment de modification ou encore de limitation de traitement auprès de votre interlocuteur privilégié via delegation.communication@eau-rhin-meuse.fr ou auprès de la délégation à la protection des données de l'AERM :

- par mail : protection.donnees@eau-rhin-meuse.fr
- par voie postale (courrier comportant toute pièce permettant de justifier de votre identité à l'adresse suivante) :

Délégation à la protection des données

Agence de l'eau Rhin-Meuse

Route de Lessy

57160 Rozérieulles

Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la CNIL si vous estimez que la réponse qui vous a été faite est insuffisante (art. 13 du RGPD - place Fontenay - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX / <http://www.cnil.fr>)

Agence de l'eau Rhin-Meuse

Rue du Ruisseau - BP 30019 ROZERIEULLES - 57161 MOULINS LES METZ CEDEX

<http://www.eau-rhin-meuse.fr/>



Cet email a été envoyé à contact@pulligny.fr

Vous l'avez reçu cet email car vous êtes inscrit à notre newsletter.

[Afficher dans le navigateur](#) | [Se désinscrire](#)